

Le Conseil canadien de l'horticulture et l'élection fédérale 2019 – Sensibilisation des membres



The voice of **Canadian fruit and vegetable growers**

La voix des **producteurs de fruits et légumes du Canada**

Écrivez à votre journal régional ou à votre candidat(e)

Une lettre à la rédaction de votre journal régional ou une lettre à votre candidat(e) sont d'excellentes façons d'aborder un problème qui est important pour vous.

En écrivant une lettre à la rédaction de votre journal régional, vous pouvez sensibiliser des gens de votre collectivité à un problème qui a une incidence sur votre moyen de subsistance, votre famille et votre collectivité. Ce genre de lettre peut également sensibiliser des politiciens locaux, provinciaux et fédéraux.

Et en écrivant une lettre à votre candidat(e), vous pouvez parler de problèmes directement avec votre représentant gouvernemental.

Quel que soit le genre de lettre que vous écriviez, votre témoignage et vos idées peuvent avoir une influence sur votre collectivité et les décisions des décideurs. Utilisez les conseils et les exemples de lettres ci-dessous de même que les fiches de renseignements sur divers enjeux clés pour écrire une lettre à votre journal régional.

Conseils pour les lettres à la rédaction

1. Attirez l'attention de la rédaction avec un fait percutant ou une brève déclaration sur le problème. Utilisez la première personne (*Je*) et expliquez que vous êtes un(e) agriculteur(trice) de la région.
2. Expliquez le problème. Exposez et décrivez le problème de manière simple et claire, d'une façon que votre voisin comprendrait.
3. Dites ce que vous demandez et soyez précis.
4. Racontez *votre* version.
5. Décrivez l'étendue du problème et donnez des statistiques. Utilisez la fiche de renseignements présentée ci-dessous pour obtenir plus d'information.
6. Expliquez une solution et ses avantages.

Conseils pour les lettres à votre/vos candidat(e)s

Une lettre à un(e) candidat(e) est très similaire à une lettre à la rédaction. Vous devez énoncer le problème, l'impact, la solution et ses avantages. Comme vous disposez d'un peu plus d'espace dans une

lettre à un(e) candidat(e), vous pouvez ajouter un peu plus de détails, principalement à votre sujet, au sujet de votre situation et au sujet des avantages pour la circonscription du candidat ou de la candidate.

1. Attirez l'attention du candidat ou de la candidate avec un fait percutant ou une brève déclaration sur le problème. Utilisez la première personne (*Je*) et expliquez que vous êtes un électeur ou une électrice de la circonscription du candidat ou de la candidate.
2. Expliquez le problème. Exposez et décrivez le problème de manière simple et claire, d'une façon que les personnes qui liront la lettre le comprendront.
3. Racontez *votre* version. Vous pouvez ajouter ici plus de renseignements à votre sujet. Où se trouve votre exploitation agricole, depuis quand vous l'exploitez, le nombre de personnes que vous employez, etc. Donnez au candidat ou à la candidate une idée de qui vous êtes.
4. Dites ce que vous demandez.
5. Expliquez pourquoi cela est important pour vous.
6. Décrivez l'étendue du problème et donnez des statistiques. Utilisez la fiche de renseignements présentée ci-dessous pour obtenir plus d'information.
7. Expliquez une solution.
8. Expliquez les avantages de trouver une solution.

Exemples de lettres

Le CCH a recensé les principaux domaines où l'action du gouvernement est requise pour améliorer la compétitivité de notre secteur. Vous trouverez ci-dessous des exemples de lettres sur ces enjeux qui peuvent vous fournir un point de départ utile pour rédiger votre propre lettre.

Bien que certains exemples soient des lettres à la rédaction et certains autres des lettres à des candidat(e)s politiques, sachez que vous pouvez écrire sur l'enjeu de votre choix à votre journal régional ou à votre candidat(e). Dans cette optique, suivez ces exemples en entier ou en partie à votre convenance et sentez-vous bien à l'aise de les modifier au besoin. Mais n'oubliez surtout pas d'ajouter votre propre expérience personnelle.

Et rappelez-vous, si vous écrivez une lettre à la rédaction, présentez-vous en tant qu'agriculteur/trice de la région qui partage ses idées avec sa collectivité. Si vous écrivez à votre candidat(e), présentez-vous comme électeur/électrice de sa circonscription qui soulève un problème nécessitant son intervention.

Les thèmes des exemples de lettres incluent les suivants :

- **Protection financière pour les producteurs/trices de fruits et légumes**
- **Protection des cultures**
- **Main-d'oeuvre**
- **Besoin de données canadiennes**
- **Gestion des risques de l'entreprise**
- **Tarifcation du carbone**
- **Commerce international**

Exemple de lettre : Protection financière pour les vendeurs/euses de fruits et légumes

À l'intention de la rédactrice ou du rédacteur en chef

Madame/Monsieur,

À titre de producteur/trice de fruits et légumes frais qui compte parmi les 14 000 producteurs canadiens, je suis constamment vulnérable au risque financier critique en raison d'un manque de protection contre les pertes encourues par des acheteurs insolvable. Les producteurs de fruits et légumes frais aux États-Unis sont protégés contre la perte de valeur de leurs fruits et légumes lorsqu'un acheteur déclare faillite ou devient insolvable. Les producteurs canadiens de fruits et légumes avaient auparavant un accès préférentiel à cette protection lorsqu'ils vendaient aux États-Unis, mais comme le Canada ne possède pas une telle protection, le département de l'Agriculture américain a révoqué cette protection pour les agriculteurs canadiens. Maintenant, si un acheteur américain ne peut pas payer en raison d'une faillite ou d'une insolvabilité, un producteur ou un vendeur canadien doit verser un montant de garantie équivalant à deux fois la valeur des fruits et légumes afin de pouvoir déposer une plainte officielle.

Comme la majorité des producteurs de fruits et légumes canadiens sont de petites exploitations et n'ont pas beaucoup d'encaisse, il peut être très difficile pour eux, voire même impossible, de trouver un tel montant. Pour cette raison, les producteurs et les vendeurs abandonnent bien souvent leur réclamation de la valeur de leurs fruits et légumes.

Récemment, j'ai perdu 10 000 \$ sur un chargement de fruits et légumes expédié aux États-Unis. Pour mener une lutte pour la valeur de mes fruits et légumes, je devais verser un montant de garantie équivalant à deux fois sa valeur. Comme je n'avais pas les fonds pour payer la caution du double de sa valeur, j'ai dû accepter la perte.

Je ne peux plus tolérer cette situation. Les producteurs de fruits et légumes du Canada ne peuvent plus tolérer cette situation.

La solution est simple : le D^r Ron C.C. Cuming, du College of Law de l'Université de la Saskatchewan, a rédigé une proposition législative clés en main fondée sur le concept d'une « fiducie réputée ». Elle nécessite peu de travail de la part du gouvernement autre que de déposer la législation à être adoptée; cela n'entraînerait aucun coût pour le gouvernement et ne nécessiterait aucun changement à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Une fiducie réputée canadienne réduirait les coûts imposés aux consommateurs canadiens, supprimerait les complications dans le commerce transfrontalier avec les États-Unis et éliminerait un risque inutile pour les vendeurs canadiens de fruits et légumes.

Exemple de lettre : Protection des cultures

Nom de la candidate ou du candidat,

Madame/Monsieur,

À titre d'électeur/trice de votre circonscription et de producteur/trice de fruits et légumes, je dépends d'un large éventail de stratégies de protection des cultures, par exemple les plans de lutte

antiparasitaire intégrée et des pesticides approuvés par le gouvernement. Je reconnais que la protection des végétaux, la biosécurité et les analyses à jour du risque phytosanitaire sont des éléments clés pour l'accès aux marchés et sont importantes pour la protection de l'environnement. Comme vous le savez, l'industrie canadienne des fruits et légumes requiert des politiques et des programmes de protection des cultures qui appuient l'accès aux marchés et font la promotion de la viabilité économique et de la compétitivité tout en assurant des aliments sains et salubres pour les consommateurs.

Et, vous le savez sans doute également, les pesticides subissent une évaluation approfondie en regard des préoccupations environnementales et humaines, avec une grande quantité de données scientifiques, sont bien réglementés à tous les niveaux du gouvernement et sont essentiels pour l'industrie des fruits et légumes frais.

Néanmoins, je suis de plus en plus préoccupé(e) par l'impact de la réglementation sur la compétitivité de notre industrie. À titre d'électeur/trice de votre circonscription, je vous demande d'encourager votre parti à mettre en oeuvre une politique visant à assurer que les processus décisionnels réglementaires tiennent compte du fait que, au-delà des obligations vis-à-vis la santé humaine et environnementale, nous devons utiliser l'angle de la compétitivité dans le cadre de toutes les décisions réglementaires. Actuellement, Santé Canada supprime les outils de protection des cultures plus vite que les nouveaux outils sont introduits et approuvés, ce qui crée un vide sur le plan des options pour la protection des cultures.

Il est essentiel que vous et vos contreparties travailliez en collaboration avec tous les ministères du gouvernement pour régler ces problèmes et assurer la collecte et le partage efficaces des données sur l'utilisation des pesticides afin que les décisions réglementaires puissent être prises sans mettre en péril la compétitivité de notre industrie et le moyen de subsistance même des producteurs de fruits et légumes comme moi.

Merci.

Exemple de lettre : Main-d'oeuvre

À l'intention de la rédactrice ou du rédacteur en chef

Madame/Monsieur,

Les producteurs de fruits et légumes du Canada favorisent un secteur agricole moderne et hautement sophistiqué dont les Canadiens peuvent être fiers. Mais, sans une main-d'oeuvre adéquate pour les cultiver, les cueillir et les emballer, nos fruits et légumes pourraient dans les champs, dans les arbres ou sur les vignes, entraînant un gaspillage et des pertes financières.

Les producteurs/trices canadiens/iennes comme moi embauchent d'abord des Canadiens et effectuent un recrutement rigoureux et constant. Toutefois, comme les emplois agricoles sont généralement situés dans des collectivités rurales et sont de nature saisonniers, il est impossible d'embaucher des Canadiens qui sont concentrés dans des centres urbains et qui préfèrent généralement travailler toute l'année. Un grand nombre de mes collègues producteurs et productrices vous parleront de ces défis majeurs.

Lorsque les producteurs et productrices sont incapables de trouver suffisamment de travailleurs canadiens, nous avons accès au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ou au volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pour répondre à nos besoins de main-d'oeuvre.

Comme mes concitoyens le savent peut-être, le manque de main-d'oeuvre en 2014 pour les cultures horticoles était de 35 700 et il est prévu que ce nombre augmentera jusqu'à 46 500 d'ici 2025. Les travailleurs saisonniers ont permis aux agriculteurs de combler ce manque de main-d'oeuvre.

Dans cette optique, il est essentiel que les Canadiens reconnaissent la réussite et l'importance du PTAS et appuient les agriculteurs et les producteurs/trices agricoles canadiens/iennes, comme moi, qui continuent de tirer grand profit de l'accès au PTAS. En effet, mon moyen de subsistance et la santé de l'horticulture canadienne dépendent de ces programmes.

Il est également important que les médias canadiens soulignent publiquement les exemples positifs de bonne gestion des RH dans le PTAS et le PTET, encouragent l'adoption de pratiques exemplaires et communiquent les avantages des programmes pour les travailleurs, les consommateurs et les agriculteurs.

Les rares situations d'expériences négatives pour les travailleurs saisonniers ne remettent nullement en question l'importance cruciale de ces programmes.

Merci.

Exemple de lettre : Besoin de données canadiennes

Nom de la candidate ou du candidat,

Madame/Monsieur,

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) requiert une information à jour sur l'utilisation faite par les producteurs pour ses réévaluations des produits de protection des cultures. Chaque fois qu'un produit est révisé, on nous demande à nous les agriculteurs de remplir un questionnaire afin de contribuer à la collecte d'information sur son usage. Les questionnaires sont souvent envoyés à des moments où nous sommes occupés à planter ou à récolter, ce qui entraîne un faible taux de réponse et fournit des données qui ne représentent pas une majorité d'agriculteurs.

De plus, Environnement et Changement climatique Canada ne collecte plus les données sur la surveillance de la pollution de l'eau au Canada. L'ARLA se fie à ces données sur la surveillance de la pollution de l'eau dans son calcul des risques lorsqu'elle évalue les pesticides et, sans elles, se fie alors aux données d'autres pays, habituellement les États-Unis, et prend alors des décisions fondées sur ces autres données. Ces décisions ont une incidence sur les agriculteurs canadiens et devraient donc être fondées sur des données canadiennes.

À titre d'électeur/trice de votre circonscription, je vous demande de vous engager à mettre en oeuvre une politique pour travailler en collaboration avec tous les ministères du gouvernement afin de collecter et de partager les données sur l'usage des pesticides et améliorer la collecte de données ainsi qu'à

rétablir les programmes de surveillance de la pollution de l'eau gérés par Environnement et Changement climatique Canada.

Ces changements apportés à la politique assureraient que les décisions réglementaires qui ont une incidence sur les producteurs/trices canadiens/iennes, comme moi, sont fondées sur des données canadiennes applicables, assurant ainsi la viabilité, la compétitivité et la durabilité de notre industrie.

Je serais heureux/se de discuter avec vous de cette question plus en profondeur dès que possible. Vous pouvez communiquer avec moi au numéro 555-123-4567.

Merci de m'avoir accordé de votre temps.

Exemple de lettre : Gestion des risques de l'entreprise

Nom de la candidate ou du candidat,

Madame/Monsieur,

Les outils de gestion des risques de l'entreprise (GRE) sont essentiels pour l'agriculture canadienne. Alors que l'élection approche, je crois pouvoir parler au nom d'innombrables agriculteurs de tout le pays par le truchement de ma demande que le gouvernement fédéral s'assure que des fonds soient attribués pour permettre à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) de poursuivre un examen approfondi des programmes actuels de GRE, lui donnant ainsi la possibilité de collaborer avec l'industrie pour assurer l'efficacité de ces programmes.

Pour ce faire, j'aimerais vous demander, au nom de mes collègues producteurs, de prendre en compte les solutions suivantes pour faire face aux situations précaires que vivent de nombreux producteurs/trices, comme moi :

- Augmenter la couverture de marge d'Agri-stabilité à 85 p. cent, sans limites de marge de référence. Le seuil de déclenchement actuel de 70 p. cent offre une protection très limitée aux exploitations agricoles.
- Collaborer avec les intervenants pour examiner la possibilité d'apporter des changements aux options de la programmation de la GRE qui sont pertinents et axés sur l'efficacité du programme plutôt que sur les niveaux de financement.
- Examiner les options pour améliorer l'accès à l'assurance-production pour les serriculteurs.
- Créer un groupe de travail technique industrie-gouvernement qui permet aux groupes d'exploitations agricoles de participer activement à l'analyse des données et des conséquences de la GRE.

À titre de producteur/trice et de porte-parole de mon industrie, j'ai confiance que les propositions ci-dessus permettraient de mieux appuyer notre industrie, assurer la stabilité financière et commerciale des producteurs et établir la durabilité à long terme de l'horticulture canadienne.

Merci de m'avoir accordé de votre temps ainsi que de votre attention.

Exemple de lettre : Tarification du carbone

À l'intention de la rédactrice ou du rédacteur en chef

Madame/Monsieur,

Comme vos lecteurs le savent peut-être, pour les agriculteurs, la productivité annuelle est soumise aux contraintes du climat et de la météo, y compris le nombre de degrés-jours de croissance avant le gel, la grêle, les inondations, la sécheresse et les insectes ravageurs ou les maladies. La durabilité environnementale, la bonne intendance des terres, de l'eau et de l'air ainsi que la réduction des apports de l'énergie, des combustibles et des engrais ont toujours fait partie de l'équation pour la viabilité et les investissements à long terme des agriculteurs. Peu de professions font face à ces préoccupations à un niveau tel que nous, les agriculteurs, le faisons.

Néanmoins, les coûts indirects de la tarification du carbone maintiendront un signal de prix pour les agriculteurs et tout au long de la chaîne de valeur. Les producteurs et les empaqueteurs sont des preneurs de prix et les coûts accrus de production (emballage, engrais, transport, etc.) ne sont pas facilement transmis aux consommateurs. Cette réalité a une incidence sur le prix des aliments produits au pays sur les marchés.

L'exonération en amont pour les agriculteurs et l'exonération partielle de 80 p. cent pour les serriculteurs dans les provinces soumises à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (LTPCGES) constituent un pas important dans la bonne direction pour uniformiser les règles du jeu pour les agriculteurs et les serriculteurs canadiens. Mais il faut aussi adopter davantage de mesures si les agriculteurs qui cultivent les fruits et légumes que vos lecteurs consomment chaque jour doivent continuer à produire les aliments que consomment les Canadiens.

C'est pourquoi les agriculteurs/trices comme moi demandent au parti qui formera le prochain gouvernement d'envisager la mise en oeuvre d'initiatives stratégiques cruciales. Ceci comprend de permettre que la gamme complète de combustibles que les agriculteurs utilisent de même que la gamme complète d'activités agricoles et d'équipements utilisés dans l'agriculture primaire moderne canadienne soient reconnues et admissibles à l'exonération de la tarification du carbone. Ceci comprend également l'ajout du gaz naturel et du propane à la définition du Combustible agricole admissible, tout en reconnaissant les efforts effectués par les agriculteurs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et examiner les pratiques exemplaires existantes.

Sans ces changements, la viabilité et la compétitivité de notre industrie sont en danger et les Canadiens verront le prix au détail des fruits et légumes augmenter considérablement pour les Canadiens. Bien que la protection de l'environnement soit essentielle, nous devons nous attaquer à la question de la tarification du carbone en accordant une attention particulière au rôle unique et essentiel que les agriculteurs jouent dans notre économie et dans nos cuisines.

Je ne doute pas qu'un grand nombre de mes concitoyens et concitoyennes canadiens en conviendraient.

Exemple de lettre : Commerce international

Nom de la candidate ou du candidat,

Madame/Monsieur,

Comme vous le savez, la promotion du commerce international et des investissements dans les marchés d'exportation sont une priorité pour le secteur canadien des fruits et légumes. Alors que le Canada cherche à conclure de nouveaux accords de libre-échange, les agriculteurs s'engagent à collaborer avec le gouvernement pour défendre les principes d'un commerce libre et équitable. Mais pour favoriser la croissance des exportations canadiennes de fruits et légumes tout en appuyant la demande au Canada pour un éventail de produits, le gouvernement canadien doit s'efforcer de réduire les barrières non tarifaires et d'harmoniser la réglementation phytosanitaire, les limites maximales de résidus et les problèmes de paiements.

Les obstacles au commerce dans le secteur sont principalement non tarifaires et requièrent le soutien du gouvernement fédéral pour les régler. La capacité d'exporter vers un nouveau marché ou d'importer de celui-ci dépend des évaluations des risques et de la reconnaissance des systèmes de protection des végétaux par les organismes de réglementation de la santé des végétaux des pays commerçants. Les exigences qui n'ont pas de fondements scientifiques ou qui ne sont pas essentielles pour la sécurité constituent des barrières non tarifaires efficaces entre les pays et doivent être éliminées.

En conséquence, je vous demande, à titre d'électeur/trice de votre circonscription, de prendre l'engagement de vous assurer que les nouveaux accords et les accords renégociés de libre-échange créent le fondement de systèmes de salubrité alimentaire mutuellement reconnus, de vous assurer que ces accords sont fondés sur des données scientifiques solides et tiennent compte d'une approche appropriée axée sur le risque et de vous opposer fermement à l'introduction de tout tarif qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité des aliments sur le marché canadien et des fruits et légumes canadiens sur nos marchés d'exportations.

Ces initiatives, combinées à une réglementation des importations qui assure que les fruits et légumes étrangers répondent aux normes élevées du Canada pour la main-d'oeuvre, l'environnement et, bien sûr, de la qualité et de la salubrité des fruits et légumes, assureront la durabilité de notre industrie et plus largement de l'économie canadienne.

Merci de votre attention et des services que vous rendez au Canada.